

CENTRE D'ÉTUDES JURIDIQUES FRANÇAISES
UNIVERSITÉ DE LA SARRE

LA FIDUCIE ET SES APPLICATIONS DANS PLUSIEURS PAYS EUROPÉENS

**Allemagne, Angleterre, Liechtenstein,
Luxembourg, Suisse**

Colloque organisé par le
Centre d'études juridiques françaises
29 novembre 1990

Direction scientifique du colloque :

Claude WITZ

Professeur des Facultés de Droit
Directeur du Centre d'Etudes Juridiques Françaises
de l'Université de la Sarre

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Rapport introductif :	
Les traits essentiels de la fiducie et du trust en Europe, par Claude Witz, <i>Professeur des Facultés de droit, Directeur du Centre d'études juridiques françaises</i>	9
L'expérience luxembourgeoise, par Philippe Hoss, <i>Avocat, Elinger, Hoss & Prussen, Luxem- bourg</i>	21
Annexe : Règlement grand-ducal du 19 juillet 1983.....	29
Les opérations fiduciaires dans la pratique bancaire suisse, par Mario Giovanoli, <i>Conseiller juridique de la Banque des réglements internationaux, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Lausanne</i>	31
Bibliographie choisie.....	53
Annexe : Modèles de contrat fiduciaire.....	57
La Treuhand dans la pratique bancaire allemande, par Uwe Jahn, <i>Docteur en droit, Rechtsanwalt, Justitiar, Commerzbank, Francfort sur le Main</i>	61
Le trust : ses emplois bancaires et financiers, par Michael Elland-Goldsmith, <i>M.A. LL. M. (Cantab), Solicitor of the Supreme Court of England and Wales, Conseil juridique, Cabinet Clifford Chance, Paris</i>	69
/ La fiducie liechtensteinoise inspirée du trust, par Klaus Biedermann, <i>Docteur en droit, Vaduz</i>	77
Observations finales, par Claude Witz.....	83
Annexes :	
Avant-projet de loi relatif à la fiducie	89
y traduction en langue anglaise de la loi liechtensteinoise sur la fiducie, par Klaus Biedermann et Richard Pease, mai 1980.....	93
Bibliographie générale	109